

Administration et Rédaction
 Avenue de Fribourg
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Paris	Étranger
Trois mois	6	7
Six mois	12	14
Un an	25	30

LA LIBERTÉ

Bureaux et Réclamés
 Agence de publicité
 ZALFKENSTEIN ET VOGLER

PRIZ D'INSCRIPTION

	ANNUAL	MENSUEL
LA SALLE	15	2
LA VILLE	10	1.50
LA MONTAGNE	10	1.50
LA MER	10	1.50
LA CANTON	10	1.50
LA SUISSE	10	1.50
LA STRANGER	10	1.50

Journal politique, religieux, social

Saint Gontran

Nouvelles du jour

L'importante séance d'Algésiras, hier lundi, n'a pas donné de résultat décisif et laisse subsister quelques craintes sur l'issue des négociations.

Le délégué autrichien a annoncé qu'il retirait de son projet l'article qui prévoyait une police neutre à Casablanca. M. de Radowitz a pris la parole pour dire qu'il acceptait ce retrait. Le mandat franco-espagnol pour tous les postes a donc gagné la partie. Il y aurait quatre postes de police confiés à des officiers français et quatre confiés à des officiers espagnols.

Mais c'est à la question de l'inspecteur général de la police qu'on s'est accroché. Le délégué autrichien, suivant son nouveau projet, a proposé que le corps diplomatique à Tanger eût le contrôle de la police par l'intermédiaire de l'inspecteur. M. de Radowitz a immédiatement ajouté que ce contrôle par le corps diplomatique était pour l'Allemagne un point capital et que les délégués allemands se retireraient de la conférence plutôt que de céder là-dessus.

Nous ignorons comment M. Revoll a accueilli cette déclaration. Mais on sait que la France veut — ou voulait jusqu'ici — que l'inspecteur ne rende compte de son mandat qu'au sultan.

La conférence s'est réunie de nouveau hier soir et se réunira encore aujourd'hui mardi en comité de rédaction pour tâcher de concilier les points de vue différents. L'espoir reste qu'on y parviendra.

Le congrès des délégués des mineurs pour les bassins du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais, a décidé de remettre à un referendum la question de la reprise du travail ou de la continuation de la grève.

Les mineurs voteront sous enveloppe fermée par ces deux mots « travail » ou « grève ». Le mot « travail » signifiera l'acceptation des conditions des compagnies. Le mot « grève » indiquera le maintien des revendications actuelles des mineurs. Le referendum aura lieu demain 28 mars. On votera dans toutes les communes de la continuation de la grève.

Les compagnies donnent aux mineurs, suivant la quantité de travail qu'ils exécutent, un salaire variable, mais qui, pour la généralité, ne s'écarte guère d'une moyenne de 4 fr. 80 par jour. Elles y ajoutent une prime de 25 %, de 30 % ou même de 40 % suivant le cours des charbons. Avec la prime actuelle, qui est de 30 %, cela fait un salaire de 6 francs 24 cent., auquel viennent s'ajouter divers accessoires : fourniture de charbon pour la famille de l'ouvrier, logement à prix réduit, versement de la compagnie aux caisses de secours et de retraites, qui forment dans certaines compagnies une somme de 230 à 240 fr. par ouvrier et par an.

Les offres présentes des compagnies consistaient à reporter la prime à 40 %, ce qui ferait en moyenne un salaire quotidien de 6 fr. 64, soit environ 2000 francs par an, non compris les accessoires.

Le vieux syndicat, ou syndicat du député Basy, qui a de nouveau le dessus sur les révolutionnaires, ou partisans de l'agitateur Broutchoux, voudrait confondre la prime de 30 % actuelle avec le salaire moyen, ce qui donnerait, comme nous le disions plus haut, 6 francs 24 cent. en augmentant ce chiffre d'une majoration fixe de 15 %, ce qui élèverait à 7 francs 18 cent. le salaire journalier du mineur et le rendrait invariable.

Les broutchoutistes demandent 8 fr. par jour et 8 heures seulement de travail.

Il semble que la majorité des mineurs finira par se rallier à une combinaison intermédiaire qui serait l'élevation de la prime à 40 %, avec la garantie que cette proportion ne sera plus jamais réduite par les compagnies.

Un désaccord a surgi entre l'évêque de Ratisbonne et le gouvernement bavarois, sur une question mi-civile mi-ecclésiastique.

Il y a quelque temps, le ministre des cultes du royaume de Bavière avait préparé un projet de réglementation des paroisses. Avant de le présenter à la Chambre, il avait pris la précaution de demander l'avis de l'épiscopat. Tous les évêques, excepté celui de Ratisbonne, se sont rendus à l'appel du ministre des cultes, et, dans une réunion tenue à Freising, ils ont longuement discuté et finalement approuvé le projet du gouvernement. Mais, peu de temps après, parut un opuscule en sens contraire, qu'on a attribué au vicaire général du diocèse de Ratisbonne. Le gouvernement en fut très fâché, car la communication faite aux évêques était confidentielle et ne devait pas être portée à la connaissance du public. Le gouvernement demanda la destitution du vicaire général; l'évêque résista, appuyé par le Vatican, qui ne cédera pas à la volonté du gouvernement bavarois. Naturellement, cette affaire est l'objet de commentaires les plus divers et préoccupés beaucoup l'opinion publique.

Le gouvernement bavarois pouvait exprimer son vif déplaisir qu'on eût répondu publiquement à un projet confidentiel, mais, de là, à demander la destitution d'un dignitaire ecclésiastique, il y a un pas que l'excès de mauvaise humeur pouvait seul faire franchir.

On apprend de Rome, de source officielle, que le gouvernement allemand a fait savoir à l'Italie que la nouvelle de l'envoi d'une expédition scientifique allemande en Tripolitaine ne repose sur aucun fondement.

La nouvelle organisation des catholiques italiens avance d'un bon pas. Le Pape a chargé le triumvirat Toniolo-Medolago-Pericoli de publier les statuts de l'Union populaire. Ces statuts seront réunis en un petit fascicule en même temps que les directions diocésaines, émanées, celles-ci, du Vatican.

Le triumvirat aura terminé sa besogne lorsqu'il aura constitué les conseils directeurs des deux branches de la nouvelle organisation pour l'action sociale et l'action électorale.

La Providence divine

Après avoir salué Dieu comme l'auteur du mouvement et de la vie, le principe de l'ordre que nous admirons dans la nature, le souverain Législateur, il importe d'étudier le Créateur dans son œuvre providentielle.

Dieu, ayant créé le monde, ne pouvait rester indifférent à l'œuvre de ses mains. Père de tous les hommes, Source de toutes les tendresses maternelles, il devait donner à tous les êtres qui engendraient ici-bas l'exemple du rôle conservateur qui leur est encore dévolu. Il conserve l'univers. Pourquoi ? Un corps qui n'est pas lumineux par lui-même a besoin d'être éclairé. Mais il ne suffit pas de projeter un instant sur ce corps les rayons d'une lumière. Sous peine de retomber bientôt dans les ténèbres d'où il a été sorti, il doit être maintenu sous l'action de ces effluves lumineuses; l'illumination doit être sans cesse re-

naissante. Il en va de même de l'acte de la création : Il a donné l'existence à des êtres qui ne sont pas par eux-mêmes. Qu'il s'arrête, et ces mêmes êtres retomberont dans le néant. Il faut donc, pour les conserver, que Dieu persévère dans l'acte de la création. C'est par un acte de sa volonté que de rien Il en a fait quelqu'un ou quelque chose, c'est par un acte de cette même volonté qu'il leur conserve l'existence.

Il fait plus, il concourt aux actions de ses créatures. Elles ne peuvent ajouter une seconde à leur vie; réduites à elles-mêmes, elles ne sont capables d'aucune action. En effet, l'action, c'est le changement, le mouvement. Mais tout changement, tout mouvement a besoin d'une impulsion, suppose une cause, un moteur, une première cause, un premier moteur, Dieu.

Dieu conserve ses créatures, il concourt à leurs actions, il gouverne le monde. Le meilleur des gouvernements est celui qui, dans la mesure d'une certaine élasticité, assignerait à chaque citoyen sa place et son rang, lui déterminerait le rôle qui lui convient, l'aiderait à atteindre la fin particulière qui est le *pourquoi de ce rôle, le maintiendrait dans cet ordre par des lois spéciales et le ferait concourir au bien universel du pays par des lois générales.* C'est précisément ce que Dieu a fait, et ce qu'il fait encore.

Il se devait à Lui-même, il devait à sa sagesse infinie, de ne pas faire de l'univers un tout incohérent et désordonné. Un ensemble symétrique et harmonieux, telle est nécessairement l'œuvre d'une intelligence souveraine. Mais cette symétrie et cette harmonie supposent un plan savamment conçu et des lois qui concourent à la réalisation de ce plan à travers les âges.

L'expérience confirme ce raisonnement. « Vous voilà donc encore avec vos bêtes ? » Ainsi interpellé, un naturaliste répondait : « J'ai lu dans *l'Imitation* : Toutes les fois que j'ai été avec les hommes, je suis revenu moins homme; eh ! bien, moi, toutes les fois que je vais avec les bêtes, j'en reviens moins bête. » Judicieuse réponse s'il en fut. Ceux-là seuls s'en étonneraient qui n'ont jamais demandé de leçons à la nature.

Que nous apprennent donc ces leçons ? Que chaque être a sa place fixée, un rôle, une fin; donne un appoint à la réalisation d'un plan général. Qu'il y a des lois astronomiques qui président aux évolutions des corps célestes; des lois physiques sur lesquelles reposent toutes nos conquêtes hydrauliques et électriques; des lois botaniques qui sont à la base de tous les progrès de l'agriculture; des lois zoologiques dont la connaissance permet un élevage plus avantageux du bétail.

Et, interprètes respectueux mais prudents du plus beau livre sorti de la main des hommes, nous ajouterons qu'étudier l'homme, c'est aussi le moyen d'être plus homme. Scrutez ces lois logiques qui nous conduisent à la connaissance de la vérité, ces lois morales gravées dans tous nos cœurs; ces lois sociales que les peuples ne peuvent violer sans courir à leur perte et vous connaîtrez mieux l'ordre qui règne dans l'univers, vous en serez plus hommes.

Le progrès des sciences modernes nous amène à découvrir dans le monde toujours plus d'unité et de simplicité.

Plus une hypothèse concourt à expliquer les faits avec harmonie et unité, plus, en dehors de toute autre preuve, elle mérite la préférence. Qui dit unité, dit gouvernement; qui dit gouvernement dans l'univers, répète ce mot de Dieu est là !

Dieu intervient encore dans le gouvern

nement du monde par le miracle. Qu'est-ce que le miracle ? C'est un signe sensible, contraire aux lois de la nature, par lequel Dieu parle aux hommes ou confirme sa parole. Il est possible du côté des lois naturelles, parce qu'elles ne s'opposent pas absolument à l'exception faite à leur invariabilité, mais seulement dans l'hypothèse que les circonstances resteront les mêmes et qu'aucune force supérieure n'interviendra.

Le miracle est encore possible du côté de Dieu. En effet, ce fait exceptionnel et inattendu ne contrearie en rien ses prévisions ni ses décrets. Intelligence infinie, il a prévu du même coup d'œil et les lois qu'il donnerait à la nature et les exceptions qu'il apporterait à ces mêmes lois; et, d'un même acte de sa volonté, il a porté la loi et décrété le miracle. Celui-ci ne change rien en Dieu.

Dieu conserve le monde. C'est donc avec raison que nos frères nous ont appris à dire chaque soir : Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir créé et conservé jusqu'à présent. Dieu concourt à l'action de ses créatures : prions donc au commencement de chacun de nos travaux, pour obtenir du Dieu de toute force le concours puissant et énergique qui fait le succès de toutes les entreprises.

Puis, à l'heure des difficultés et des déceptions, souvenons-nous que cette merveilleuse machine du monde est munie d'une multitude de ressorts secrets, qu'une main amie, qui ne demande qu'à être sollicitée, peut faire jouer à notre avantage.

Enfin, quand Dieu semble sourd à nos demandes, sans cesser de frapper à sa porte, n'oublions pas qu'il a un univers à gouverner, un ordre à maintenir, des lois à conserver, un intérêt général à faire prévaloir, et soumettons-nous à cette Providence divine qui ne veut que le bien, qui ne fait que le bien, et le procure par des moyens que nous ne pouvons peut-être pas nous expliquer, mais que la sagesse et la bonté de Celui qui les emploie doivent toujours recommander à notre obéissance, à notre respect et à notre amour.

CHRONIQUE DES CHAMBRES

Berne, 26 mars.

La toile de Pénélope au Conseil national. — Intervention victorieuse de M. David. — L'artillerie de montagne au Conseil des Etats.

Séance à surprises, ce soir, au Conseil national.

Nouvelle Pénélope, l'assemblée s'est amusée à défaire son ouvrage de la semaine dernière, sans avoir l'excuse de l'absence d'Ulysse.

Vous avez souvenance, sans doute, du revirement qui s'était produit lors de la discussion sur la nouvelle pénale punissant l'apologie du crime anarchiste. Après une série de votations, le Conseil national, abandonnant subitement le projet de la commission, avait décidé, conformément à la proposition de M. Dürrenmatt, de revenir au texte du Conseil fédéral. Là-dessus, le président de la commission, M. Brosi, demanda que ce texte lui fût renvoyé pour meilleure rédaction.

Aujourd'hui, la commission s'est présentée avec la nouvelle formule que doit revêtir cette loi difficilement, en tenant compte du projet primitif du Conseil fédéral.

Après les rapports de MM. Brosi et Decoppet, qui justifient juridiquement les retouches faites au texte du Conseil fédéral, la discussion reprend de plus belle. M. le D^r Büttelin veut substituer la juridiction des cantons à la juridiction fédérale. M. Fazy veut confier la poursuite de ces délits au Tribunal fédéral assisté du jury. M. Ratty demande une rédaction plus précise.

Les amendements vont leur train, lorsque, nouveau *deus ex machina*, M. David, de Bâle, surgit inopinément de sa cachette, pour plonger son poignard dans le cœur du projet Dürrenmatt-Brosi. Il propose de dé-

savouer le vote de jeudi dernier et de revenir à l'ancien projet de la commission, c'est-à-dire de brûler le texte du Conseil fédéral après l'avoir élevé sur le piédestal.

On vote. La proposition de M. David est acceptée par 61 voix contre 59, et voilà la discussion qui recommence à nouveaux frais !

La décision que vous venez de prendre, s'écrie M. Scherrer-Füllmann de sa voix tonitrueuse, n'est due qu'à une majorité de hasard. Il aurait suffi que deux députés rentrent de la salle des Pas Perdus pour changer la situation. Mais enfin, puisque vous avez voulu, à tout prix, sauver la notion du crime anarchiste, permettez-moi d'amender, tout au moins, l'ancien texte de la commission.

MM. Brosi et Decoppet reprennent la parole pour amender aussi l'ancien texte. On y introduit les mots *publiquement* et *dans l'intention* : « Celui qui, publiquement, etc. fait l'apologie des crimes anarchistes, dans l'intention d'inciter autrui à les commettre, etc. »

Cette rédaction est mise aux voix. D'abord, la proposition de M. Fazy concernant le jury est rejetée à une forte majorité. Puis le texte de la commission est adopté par 109 voix contre 16.

Ainsi finit ce débat anarchique qui, un instant, était devenu aussi confus que les délibérations de la tour de Babel.

Le triomphateur de la soirée, M. le D^r David, est conseiller d'Etat de Bâle-Ville. Il vient de loin. Son berceau est au Brésil. Rio-de-Janeiro le vit naître. Il a étudié les lettres à Strasbourg et Leipzig, puis le droit à Bâle. Il fut procureur général à Saint-Gall et à Bâle. Il est membre du gouvernement bâlois depuis 1897.

A peine âgé de cinquante ans, M. Henri David dresse sa taille avec assurance et il porte haut un front poli, où s'abat le reste d'une mêche de cheveux bruns. Le profil, d'une régularité classique, est relevé par une courte moustache qui rompt à peine la ligne droite. Figure intelligente, aux traits fins. Le teint rappelle vaguement les ardeurs du climat des tropiques. Comme orateur, M. David ne se prodigue pas, mais il porte des corps sûrs, d'une voix fluette et claire, qui tranche avec les sonorités retentissantes de la faconde de M. Scherrer-Füllmann.

Au Conseil des Etats, on a traité d'abord deux projets militaires : la loi qui règle provisoirement l'organisation de la nouvelle artillerie de campagne et l'arrêté qui ouvre au Conseil fédéral un crédit de 2,515,000 fr. pour l'acquisition du nouveau matériel de cette artillerie.

Le double rapport présenté sur ces projets par M. Rodolphe de Rading, landammann de Schwyz, a été si complet que le chef du département militaire et les autres membres se sont crus, à bon droit, dispensés de prendre la parole. Les pièces nouvelles modèle ont été mises à l'épreuve sous les yeux de la commission d'artillerie, qui s'est prononcée à l'unanimité pour l'adoption de ce type. Cependant, M. de Rading aurait vu de bon œil, personnellement, qu'on ouvrit un concours, au lieu de donner d'emblée la préférence au modèle Krupp.

Sur la proposition de la commission, on a introduit à l'article exécutoire une modification portant que cet arrêté, vu son urgence, entre immédiatement en vigueur. C'est une concession aux partisans du referendum, qui ne voulaient pas se contenter de la formule selon laquelle on dénie à cette sorte d'arrêté une portée générale.

Le reste de la séance a été consacré à deux questions touchant l'application de la loi sur l'alcool. Voici, sur ce point, le résumé succinct des débats :

CONSEIL DES ÉTATS

Séance du lundi 26 mars, à 4 heures 15

Présidence de M. Ammann, président

REVISION DE LA LOI SUR L'ALCOOL. — Le rapporteur de la commission, M. Von Arx (Soleure), rappelle que le Conseil national a refusé, à une faible majorité, d'entrer en matière sur cette révision concernant l'importation de l'alcool industriel. La commission du Conseil des Etats propose d'ajourner cette affaire jusqu'à la révision totale de la loi.

M. Comtesse : Le Conseil fédéral estime qu'on doit donner satisfaction aux pétitions des industriels. Il n'a pas changé d'opinion sur ce point, malgré la décision du Conseil national.

" Henneberg-Soie "

— véritablement, si elle est achetée directement de ma maison — en noir, en blanc et couleurs à partir de 95 ct. jusqu'à fr. 25 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc.
 Damas-Soie à partir de fr. 1.30 — fr. 25 —
 Etouffes en soie écru, par robe • 16.80 — • 85 —
 Foulards-Soie imprimés • 95 cent. — • 5.80 —
 H12102 120 le mètre.

Voiles de soie, Musselines, Taffetas Caméléon, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Sarah. Franco de port à domicile. Expéditions par retour de courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

Docteur OBERSON
 ABSENT
 pour service militaire
 jusqu'au 8 avril

A LOUER
 à l'avenue de Péroles, plusieurs logements de 5 à 7 pièces avec tout le confort moderne. Gaz, électricité, chauffage central, installation de bains, etc.
 A louer également des locaux spacieux, pouvant servir de magasins, bureaux ou entrepôts.
 Pour renseignements, s'adresser à **MM. Ryser & Thalman**, 1er étage de la Banque populaire suisse.

MAISON DE GROS
 A LUCERNE
 cherche jeune homme bien élevé de 16 ans environ, comme apprenti de commerce pour Pâques. Bonne occasion pour se perfectionner dans la langue allemande.
 Offres sous chiffres B1467L2, à Haassenstein et Vogler, Lucerne.

On cherche à louer
 pour 24, campagne meublée, 7 pièces, au part. indép., avec jardin, dans pays boisé. Ressources faciles.
 Offres sous Z1216X, à Haassenstein et Vogler, Genève. 1230

Gérance
 Monsieur très sérieux, four nissant garanties, accepterait gérance d'immeubles, à Fribourg ou environs
 S'adresser près restaurant B F. 605, Fribourg. H1491F 1292

ON DEMANDE
 un bon domestique de campagne, sachant tout faire. Entrée de suite. Bon gage.
 Adresser les offres sous chiffres H1455F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1231-601

2 BONS
Ouvriers serruriers
 sont demandés tout de suite chez **Aug. Hogg Ruess**, maître serrurier, Beauregard, Fribourg. H951F 919

LE VÉRITABLE
Elixir tonique pour les nerfs
 du **Dr Lieber**, professeur est sans rival jusqu'à présent



Généralisation complète et sûre de toutes les maladies nerveuses, même les plus opiniâtres, guérison assurée des états de faiblesse, douleurs d'estomac, de la tête et du dos, palpitations, migraines, digestion difficile, etc.
 Détails plus précis dans le livre **Ratgeber**, que l'on peut se procurer gratis dans chaque pharmacie et au Dépôt général, Setrouve en flacons de 1/4 l. 4 fr., 1/2 l. 6 fr. 25, 1 l. 11 fr. 25.
Les gouttes de St-Jacob, remède efficace et recommandé par les médecins pour les maladies de l'estomac. — Prix du flacon 1 fr. 25 et 2 fr. 50.
 Dépôt général:
 Pharmacie HARTMANN, Steckborn
 Dépôts: Fribourg: Pharmacie Lapp; Châtel-Saint-Denis: Pharmacie Jambé. 87-49

LUCERNA



LAIT SUISSE
CHOCOLAT
 LE MONDE ENTIER S'EN DÉLECTE

Postiches
 Deux gouttes de Scocotine, et vos petits frisons, Mesdames, tiendront malgré le bise, car la Scocotine colle n'importe quoi! (En achetant lisez Scocotine sur le tube). 714

ON DEMANDE
 à acheter d'occasion un tombeau à main de deux roues, très solide
 Adresser les offres à **MM. Salvisberg & Co**, entrepreneurs, Boulevard de Péroles, 40.

ON DEMANDE
 un jeune homme robuste, de 18 à 20 ans, sachant traire, chez un agriculteur du canton de Thurgovie, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Salaires selon capacité
Joh. Hubmann, Hittingen, près Braunau, (ct. Thurgovie).

On demande une
demoiselle de magasin
 de toute confiance, connaissant les deux langues, bien au courant de la vente. Bonnes références exigées.
 S'adresser par écrit, sous chiffres H1455F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1277

Demandé pour bureau
 demoiselle ayant belle écriture et connaissant allemand et le français. La comptabilité et la correspondance.
 S'adresser par écrit sous chiffres H1449F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1278

Une bonne
sommelière
 connaissant les deux langues cherche place.
 S'adresser par écrit sous chiffres H1455F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1279

SCULPTEUR
 sur pierre, connaissant aussi la taille du granit de Belgique, cherche de l'ouvrage. 1235
 Offres par écrit à Haassenstein et Vogler, Fribourg, sous H1454F.

La Correspondance
Financière Suisse
 GRAND JOURNAL D'ÉTUDES FINANCIÈRES (5 fr. par an)
 Publie tous les samedis Des informations financières sur toutes les places du monde. Des études sur les principales valeurs de Bourse. Des Conseils d'arbitrage les plus avantageux. Les Assemblées générales, complexes rendus. Lots sortis aux tirages, cours de Bourse.
 Chaque mois
LA COTE GÉNÉRALE
 Des cours pratiqués pendant le mois sur les valeurs suisses non cotées. Une liste des principaux tirages effectués pendant le mois. Des renseignements spéciaux par petite correspondance.
 ADMINISTRATION, 2, PI Yvernia, GENÈVE
 Envoi d'essai grat. pendant un mois

OCCASION
Bon piano en excellent état, à vendre, à bas prix. 1269
 S'adresser à **M. Philippe Dries**, Verrierie de Semples.
On demande une bonne
sommelière
 connaissant si possible les deux langues, pour un bon café, à Fribourg.
 Adresser les offres sous chiffres H1447F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1282

MAX BULLET
 Médecin-Dentiste
 Dr de l'Université de Philadelphie
 Hôtel de la Banque cantonale
FRIBOURG
 RUE DE ROMONT
 Reçoit à Estavayer:
 le mercredi



Guiller
CHOCOLAT AU LAIT
 En vente dans tout l'Univers

Pendant le Carême
 MORUE SALÉE & DÉSALÉE
Stockfisch prêt à cuire
GODFISCH
 Thon au détail et en boîtes
 Sardines, depuis 30 cent. la boîte
GRAND CHOIX DE CONSERVES
 Harings Bismark et Roilmops
 Harings fumés et blancs
ANCHOIS
 Chez: **Ch' Guidi-Richard**
 FRIBOURG

À vendre ou à louer
 maison N° 380, au Palatinat Deux logements, écurie et jardin. Entrée immédiate, conditions très avantageuses.
 S'adresser à **M. Alphonse Baurkenscht**, notaire, ou **Pierre Oberster**, marchand de vins. H1235F 1155

A VENDRE
 un domaine d'environ 18 poses avec maison d'habitation et grange à proximité complètement remise à neuf. Entrée en jouissance de suite ou au 1er janvier prochain. 1252 537
 Adresser les offres sous chiffres H1419F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER
 pour le 25 juillet prochain, à des personnes tranquilles, un appartement de 3 chambres, mansarde, cave et galetas pour le prix de 500 fr.
 Pour renseignements, s'adresser à **L. Heriting**, architecte, à Richemont, N° 3. 1191



VEGETALINE
 En découplant ce dessin et l'adressant franco à **MM. Rocca, Tassy et de Roux**, à Marseille, vous recevrez gratis un recueil de 92 recettes de cuisine (Liberté, Fribourg). H3025X 1086

Sols à bâtir
 à La Chaux-le-Fonds (canton de Neuchâtel) Très belle exposition. S'adresser en l'ordre **Kug-Wille, notaire**, à La Chaux-le-Fonds, rue Léopold-Robert N° 58. H1158G 1194

Ouvriers et ouvrières
 sont demandés à la **Fabrique de chaussures**, Fribourg.
ON CHERCHE
 un jeune homme campagnard, qui a terminé les classes. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bon traitement et vie de famille assurés. Suivant satisfaction on donnerait petit gage et augmentation, suivant les travaux. 1283
 Adresser les offres à **Joh. Salzman**, agriculteur, Niedergösgen (ct. Soleure).

A VENDRE
 deux tas de fumier, soit: un tas de fumier porc, et un tas fumier de vaches.
 S'adresser à **Roulin Pierre**, à Grenilles. H1405F 1211-592

A VENDRE
 sous de favorables conditions de paiement, une
maison
 de rapport, située au centre de la rue de Lausanne, ayant magasin, 4 appartements, atelier et dépendances, avec jardin attenant, gaz et électricité.
 S'adresser à **M. le notaire Michaud**, H1305F 1215

A LOUER
 au Schoenberg, un bel appartement de 4 chambres et dépendances.
 S'adresser à **M. Essel**, au Manège. H1340F 1204

Séjour d'été
A louer, à Vuadens, près de Bulle, à proximité de la poste et de la gare, un bel appartement de 4 ou 5 chambres bien meublées, avec cuisine et dépendances, électricité, galerie, petit jardin, vue splendide sur les Alpes de la Gruyère.
 S'adresser au propriétaire, **François Moret**, au Margy, au dit Vuadens. 1186

A LOUER
 à Marly
 un appartement non meublé de 4 chambres et cuisine, au 1er étage, chambre de bonne, serre-meubles, cave et bûcher. Lumière électrique. Entrée à volonté.
 S'adresser à **Mlle Virginie Salin**, à Marly. 1183

VENTE JURIDIQUE
 L'office des pourvois de la Suisse vendra le 28 mars prochain, à 3 1/2 heures, un lot d'halle au camionnage de M. Clarz, derrière l'avenue du Midi. H1412F 1244
 Fribourg, le 23 mars 1906.

A VENDRE
 1 voiture **G. Richard** 8 HP avec dat. Excoffier-Bovy, 4. Place de la Navigation, Genève. H1457X 1222

On demande pour place stable
une bonne sommelière
 si possible sachant les deux langues. Entrée à volonté.
 Adresser les offres par écrit sous chiffres H1393F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1234-591

A VENDRE
 Si vous toussiez
N'ESSAYEZ PAS
 autre chose que les
Bonbons des Vosges
 aux bourgeois
 Remède précieux contre rhumes toux catarrhes
 En vente partout

A VENDRE
 la maison
 N° 43, rue des Alpes.
 S'y adresser. 1240

Même des cas difficiles
DE Tuberculose Coqueluche Scrofule Influenza
 seront toujours adoucis et beaucoup ont été complétement guéris par la
Histosan
 DU **Dr FEHRLIN** à Schaffhouse
Histosan
 excite l'appétit, soulage et fortifie l'organisme comme aucun autre remède.
 En dépôt dans les pharmacies: seulement vendable en flacons originaux, à 4 fr. ou directement chez le **Dr FEHRLIN** à Schaffhouse, L3.

Red Star Line & American Line
 à des conditions avantageuses.
Louis Kaiser, Bale.
 Agent: **Félic Pilloud**, Fribourg.

VENTE JURIDIQUE
 L'office des pourvois de la Suisse vendra le 28 mars prochain, à 3 1/2 heures, un lot d'halle au camionnage de M. Clarz, derrière l'avenue du Midi. H1412F 1244
 Fribourg, le 23 mars 1906.

A VENDRE
 1 voiture **G. Richard** 8 HP avec dat. Excoffier-Bovy, 4. Place de la Navigation, Genève. H1457X 1222

On demande pour place stable
une bonne sommelière
 si possible sachant les deux langues. Entrée à volonté.
 Adresser les offres par écrit sous chiffres H1393F, à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1234-591

A VENDRE
 la maison
 N° 43, rue des Alpes.
 S'y adresser. 1240

Jugez et comparez
 la marque
SAXON
 avec n'importe quelle autre. Voilà, n'est-il pas vrai, le meilleur moyen de se rendre compte par soi-même de la supériorité des
CONFITURES DE SAXON
 comme d'ailleurs de tous les produits de cette fabrique. H3020L 411

Afin de pouvoir liquider le plus tôt possible, il sera bonifié un rabais extra de 10 à 20 % sur les prix de vente dans les articles pour robes, blouses, ainsi que les draps et milaines pour hommes. H3020F 645 378

Occasion unique. Choix immense.
G. SCHUMACHER, à l'entrée du Grand Pont-Suspendu.

Pensionnat catholique et Ecole moyenne de Wartigny-Vully (Valais)
 Sous la direction des Frères de Marie
 Solide instruction chrétienne, conformes aux programmes des collèges industriels. — Préparation à l'École normale, aux écoles professionnelles, aux postes et télégraphes, aux chemins de fer, aux emplois de bureau, etc. — Bon accueil aux élèves de la Suisse romande. — Pension: 40 fr. par mois.
 Rentrée de Pâques: 23 avril.
 Pour prospectus et autres renseignements, s'adresser à **M. V. Dollé, Directeur**. H21931L 1249

XIV^{me} Fête fédérale de musique FRIBOURG 1906
Fourniture des vins
 Le Comité des subsistances de la XIV^{me} fête fédérale de musique met en sousmission la fourniture des vins de la fête de l'entreprise. Les personnes que cela peut intéresser sont priées de demander, par écrit, un exemplaire des conditions au vice-président du Comité de députation, **M. Ch. Castella**, rue de Lausanne, 31, auquel les offres sont à remettre, tous pli cachetés, jusqu'au 20 avril prochain. H1495F 1261
 Fribourg, le 26 mars 1906. Le Comité des subsistances.

G. MEYER, architecte
 a ouvert son étude
Boulevard de Péroles, 25, 1^{er} étage FRIBOURG

Bureau d'avocat
O. Genoud, avocat, ouvre le public qu'il a ouvert son bureau à **Châtel-Saint-Denis**. H1434F 1270-608
 Représentations devant les tribunaux.
POURSUITES. RECOURVEMENTS.

Mises de bétail et chédail
 Pour cause de partage, le sousigné exposera en mises publiques, devant son domicile, à Chénens, le **mardi 3 avril**, à 1 h. de l'après midi: 4 vaches portantes ou fraîches vées, 3 génisses, un de 3 ans et deux de 2 ans, 3 boufs d'un an, un veau de 4 mois, une brebis portante, une faucheuse presque neuve.
 Paiement comptant. H1451F 1276-611
 L'exposant: **Ives Lutzelchwab, Chénens.**

1^{re} Communion. Confirmation.
Magasin V^o REY
 vis-à-vis de l'Hotel-de-Ville, ROMONT
 Grand assortiment d'étoffes. Nouveautés en tous genres.
 Vu le stock immense de marchandises en magasin, empli en vue de la hausse des tissus, il sera délivré à toute personne faisant un achat à partir de la somme de **10 fr. un coupon de valeur, au choix du client.**

SALLE DES CHARMETTES. — FRIBOURG.
 Jeudi 29 mars 1906, à 8 1/2 h. du soir
Séance de sonates pour piano et violon
 DONNÉE PAR
Ch. DELGOUFFRE, pianiste
 ET
H. GERBER, violoniste

SALLE DES CHARMETTES. — FRIBOURG.
 Jeudi 29 mars 1906, à 8 1/2 h. du soir
Séance de sonates pour piano et violon
 DONNÉE PAR
Ch. DELGOUFFRE, pianiste
 ET
H. GERBER, violoniste

I. Avant-Diré.
 II. Sonate (fa)
 III. Sonate (la, op. 47)
 IV. Sonate (sol, op. 13)
 N.-A. MOZART.
 L. VON BEETHOVEN.
 E. GRIGI.
PRIX DES PLACES: 1 fr. 50.